

CONSEIL MUNICIPAL DE MARCIAC
SEANCE DU 29 MAI 2023

L'an deux mille vingt-trois, le 29 mai à 19 heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis GUILHAUMON, Maire.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs Jean-Louis GUILHAUMON, Dominique DUMONT, Jean-Luc MEILLON, Géraldine PERY, Corine BARRERE, Thierry LAFFOURCADE, Carine GUILLET, Christophe PESANDO, Sandrine NAVARRO-DABEZIES, Aurélien ARTUS, Elodie BONNEMAISON.

EXCUSÉS : Messieurs Jérôme DELESALLE et Pierre BARNADAS. Mesdames Nathalie BARROUILLET et Marie-Laure CAPDEVIELLE.

PROCURATIONS : M. Jérôme DELESALLE a donné procuration à Mme Carine GUILLET. M. Pierre BARNADAS a donné procuration à M. Jean-Luc MEILLON.

SECRETARE DE SEANCE : Madame Corine BARRÈRE.

Sommaire des Décisions

Par numéro d'ordre :

Numéro	Objet
D.2023-23	Plan Local d'Urbanisme Intercommunal : Approbation du plan d'aménagement et de développement durable - PADD
D.2023-24	Modification du plan de financement pour la réalisation d'un musée numérique micro-folie
D.2023-25	Chapelle Notre-Dame de la Croix -Demande de subvention pour la restauration du patrimoine
D.2023-26	Décision modificative de crédits N°01-2023
D.2023-27	Attribution de la seconde tranche des subventions de fonctionnement aux associations
D.2023-28	Subvention de fonctionnement 2023 à l'association « Jazz In Marciac »
D.2023-29	Tarifs et modalités d'occupation du domaine public durant la période du festival de jazz 2023
D.2023-30	Convention de partenariat entre le département du Gers et la commune de Marciac portant sur l'antenne de santé de Marciac
D.2023-31	Compte-rendu des décisions prises dans le cadre de la délégation consentie par le Conseil Municipal au Maire